

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_100

INFORMATION AU CONSEIL SUR LA DELEGATION GENERALE AU PRESIDENT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT SEPT SEPTEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **20/09/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
27	11	10	0

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Joé BEDIER, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Elodie PRAUD, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Jean-Marc PEQUIN donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Madame Primilla CEVAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Madame Anne CANAGUY, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_100

INFORMATION AU CONSEIL SUR LA DELEGATION GENERALE AU PRESIDENT

Le Président rappelle aux élus communautaires qu'en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a reçu une délégation de pouvoir (*affaire 2020-C059 du 31 juillet 2020*) pour la durée du mandat.

Conformément à l'article précité du CGCT, il doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil communautaire de l'utilisation de la délégation accordée.

A ce titre vous trouverez la liste des décisions prises en annexe du présent rapport.

Le présent rapport étant soumis à titre d'information, il ne donne pas lieu à délibération.

VU l'article L 5211-10 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances Affaires Générales du 28 mars 2024.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 0 « Pour »,

- **DE PRENDRE ACTE** des décisions prises sur la base de la délégation générale du Président.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY